

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Camionnette	Marque PEUGEOT	Désignation du type / Signe de reconnais. 203 U8 Pont bâché Fabr. française	Bordereau-type N° 536/A
---------------------------------	--------------------------	---	-----------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "203 U 8" sur plaquette du constructeur
 N° de châssis frappé A droite, sous le capot, sur renforcement de la cabine et sur plaquette
 N° de moteur frappé A gauche, sur partie sup. du bloc-cylindres et s/plaquette du constructeur
 Constructeur du châssis S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)
 Constructeur du moteur S.A. des automobiles PEUGEOT, SOCHAUX (France)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSÉRIE d'origine
Marque et type PEUGEOT 203 Genre En ligne, s.en tête Carburant Benzine Nombre cyl. 4 Temps 4 Alésage 75 mm. Course 73 mm. C.V.-Impôt 6,570 Cylindrée totale 1'290 cm ³ C.V. frein 42 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	Nombre d'essieux 2 Entraînement sur roues arrières 1. Frein A pied : Hydraulique, sur les 4 roues 2. Frein A main : Mécanique, (à câble) sur roues arrières *) 3. Frein — Frein de remorque — Direction A gauche Crochet de remorque — Nombre de vit. avant 4 Vit. en 1 ^{re} vit. en prise dir. 90 km/h.	Constructeur PEUGEOT, Sochaux Genre/Forme Pont avec ridelles, support de bâche et bâche Nombre de portes (cabine) 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant 2 Milleu — Arrière — Nombre de places debout — Pour motos: Siège arrière — Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (900. kg. C.U. + 2 pers.)	kg.	kg.	2'160 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	555 kg.	555 kg.	1'110 kg.
Charge utile <u>y. compris 2 personnes</u>	kg.	kg.	1'050 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)			kg.
Pneumatiques: Dimension	17 - 4.00		simples avant
Capacité de charge (par pneu 750 kg.) par essieu	1'500 kg.	1'500 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque MARCHAL

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 1, combiné

Indicateurs de direction : Syst 2, flèches, élect.

Avertisseur 1, avert. élect. 1 ton

Syst. anti-éblouissant Ampoule Bilux à cullier

Feux rouges 1, combiné

Eclairage du No de contr. 1, combiné

2)

Emplacement De chaque côté paroi avant du pont

Essuie-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie { avant 1'350 mm.

 { arrière 1'330 mm.

Largeur hors-tout AV. 1'710 mm.

Empatement 2'780 mm.

Longueur hors-tout 4'630 mm.

Hauteur (non chargé) 2'110 mm.

Garde au sol 165 mm.

Porte à faux, arrière — mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 10,00 m.

Diamètre de braquage ext. droite 10,00 m.

Longueur du pont de charge 2'070 mm.

Largeur du pont de charge 1'015/1'610 mm.

Hauteur intérieure 1'350 mm.

Haut. du pont dep. le sol 710 mm.

Rideaux (hauteur) 400 mm.

Porte à faux surface chargement 1'030 mm.

OBSERVATIONS

*), Frein à main : Doit être réglé de façon à obtenir

la décélération moyenne exigée par

les prescriptions.

A contrôler lors de l'expertise individuelle.

1) Feu stop : Luminescence trop faible. - Monter une

ampoule de 15 watts.

2) Eclair. No. de contr. : Fenêtre en mica doit être

remplacée par du verre ou du plexiglas.

Miroir rétroviseur : Le miroir d'origine est trop pe-

tit. - Doit être remplacé par un plus

grand (100/120 mm Ø)

Tuyau d'échappement : Doit être dirigé en droite li-

gne vers l'arrière jusqu'à l'ex-

trémité de la carrosserie.

Berne, le 11.2.1950

La commission d'expertises-types